

Réunion Publique de concertation

du Schéma de Cohérence Territoriale du Boulonnais

28 septembre et 2 octobre 2009



Qu'est-ce qu'un SCOT ?

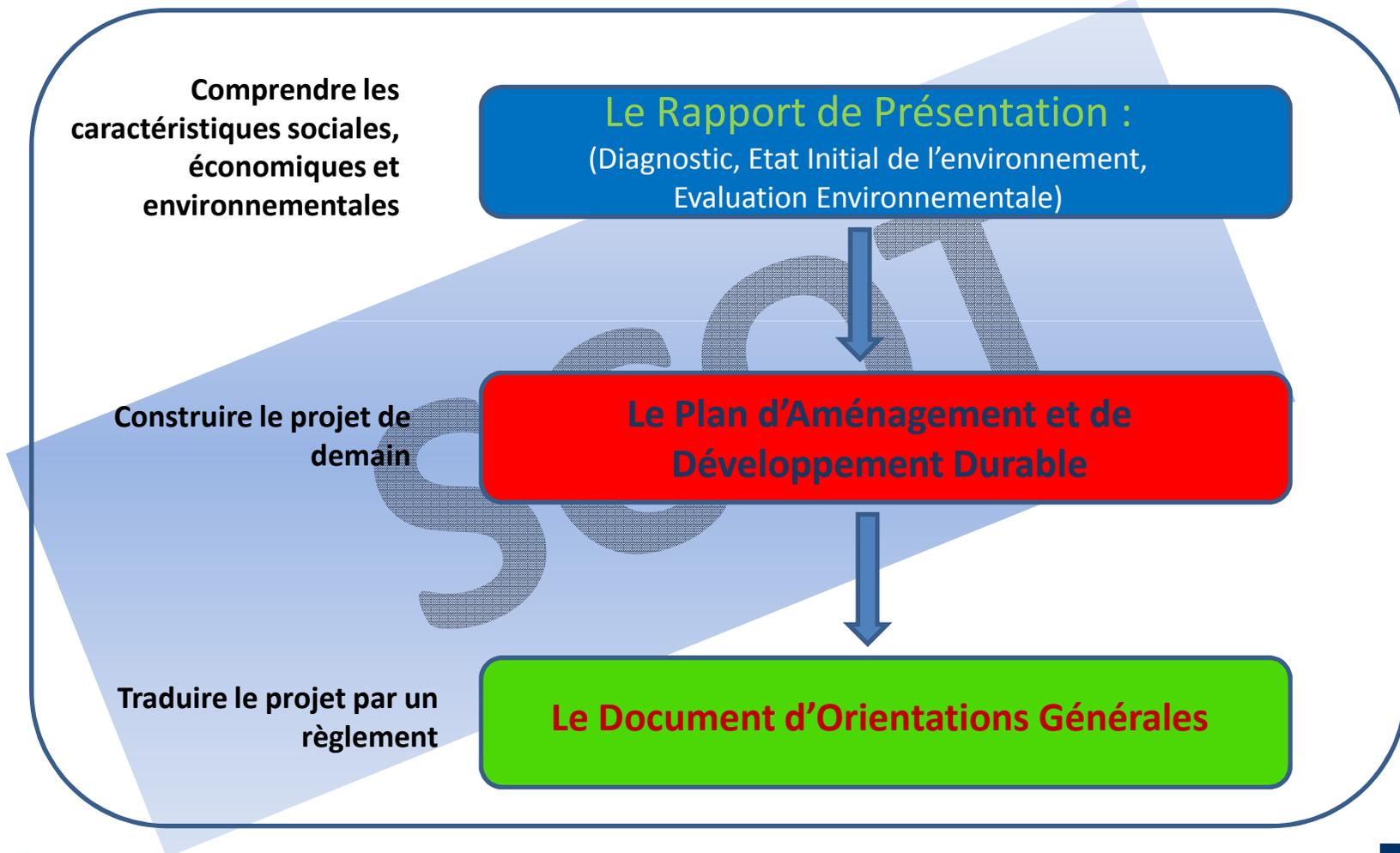
C'est un document de planification issu de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain, qui constitue **une véritable réflexion en matière d'urbanisme sur le devenir du territoire à 20 ans.**

Il a pour objectif de **définir les grands équilibres du territoire,** en matière d'habitat, de transports, d'équipements, d'environnement. Il s'inscrit ainsi dans une logique de développement durable et équilibré.

Qui élabore le SCOT ?

- **L'élaboration du SCOT est conduite par un Syndicat Mixte** constitué spécifiquement pour le projet SCOT, il regroupe les communes des deux intercommunalités.
- **Un Comité Syndical de 16 représentants des communes** est chargé de l'élaboration, de l'approbation et du suivi du SCOT.
- Le Syndicat Mixte invite **les collectivités, les différents partenaires** (Etat, Région, Département, Chambres Consulaires...), **les professionnels et la population** à participer à l'élaboration an de construire un projet collectif pour le territoire.
- L'animation technique est assurée par **Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale**, agence d'urbanisme et de développement économique.

La composition d'un SCOT

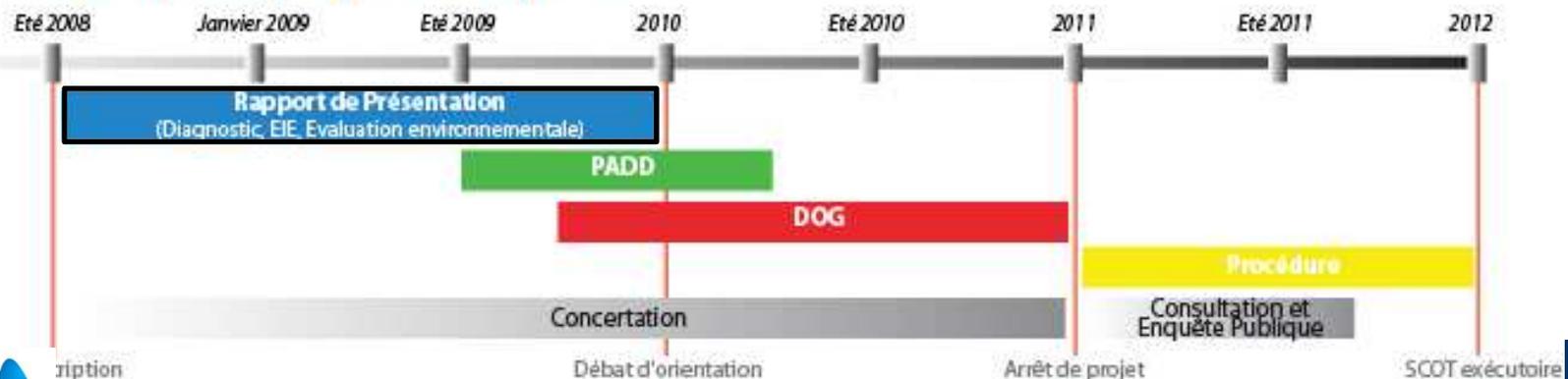


L'état d'avancement du SCOT

- Les travaux du SCOT du Boulonnais ont débuté **le 8 juin 2008**
- Les élus et personnes publiques associées se sont rassemblés en 3 groupes de travail (Société, Economie et Environnement) pour travailler sur le **diagnostic et l'état initial de l'environnement de septembre 2008 à mai 2009**

Ce soir nous vous proposons de vous présenter l'avancée de ces travaux et de recueillir vos avis

Le SCOT, étape par étape ...



Présentation du SCOT du Boulonnais



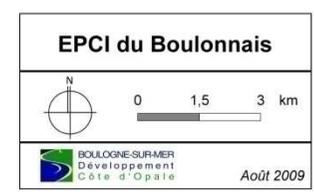
Le territoire du SCOT du Boulonnais

Le Territoire

Au total, ce sont **53 communes**,
141 000 habitants,
453 000 hectares
 qui sont concernés par le projet SCOT.



Communauté d'Agglomération du Boulonnais
 Communauté de Communes de Desvres-Samer



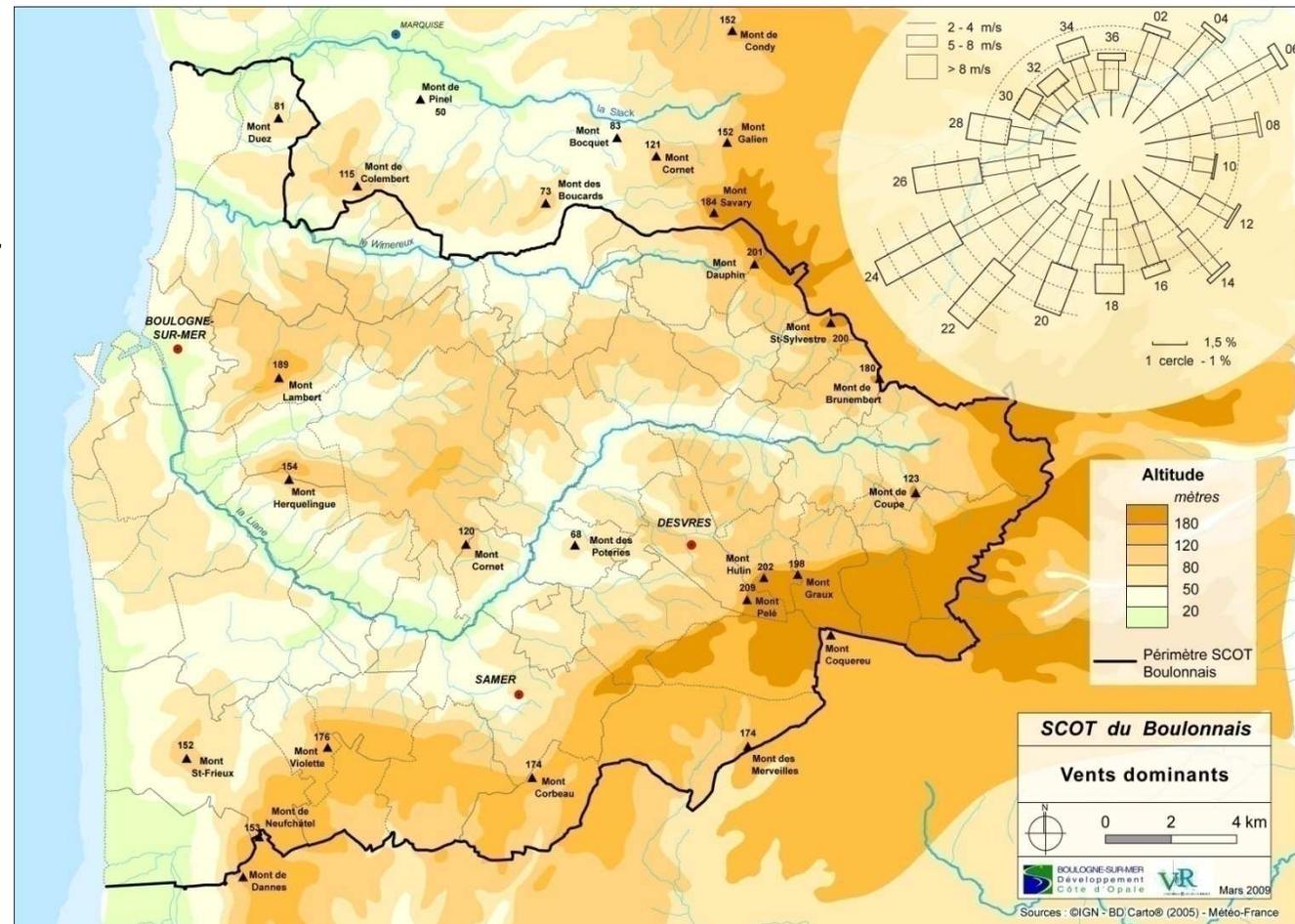
Source : ©IGN BD CARTO®(2005), BDCC.



Le territoire du SCOT du Boulonnais

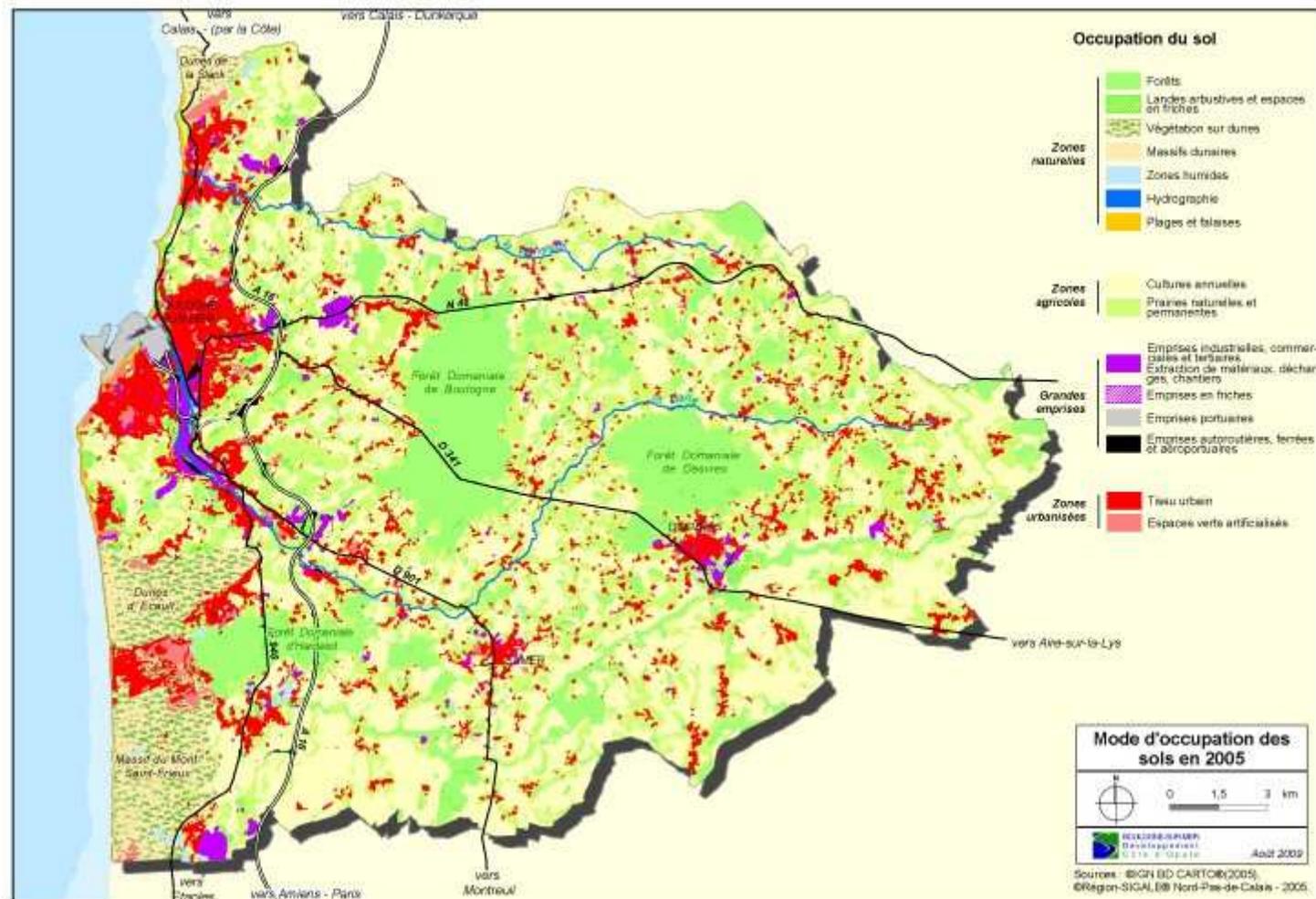
Des éléments géographiques qui façonnent le territoire :

- *Un littoral,*
- *Des cours d'eau (La Liane, le Wimereux),*
- *Une cuesta*



Le territoire du SCOT du Boulonnais

L'occupation du sol



Le territoire du SCOT du Boulonnais

*Un territoire
aux paysages
très variés*



*Paysages bocagers,
littoraux, fonds de
vallée...*

Le territoire du SCOT du Boulonnais

Un territoire idéalement situé à la croisée des grandes villes européennes, Londres, Bruxelles, Paris



« Un SCOT pour mieux accompagner les évolutions de Société »



« Un SCOT pour mieux accompagner les évolutions de Société »

Chiffres clés :

141 000 habitants
en 2006

142 400 en 1999

En 2006, 27% de la
population a moins de
20 ans

En 2006, 19.5% de la
population a plus de 60
ans

Une population en baisse

*Une population jeune mais qui connaît un vieillissement de sa
population due aux départs des jeunes*

« Un SCOT pour mieux accompagner les évolutions de Société »

Chiffres clés :

3.4 personnes par ménage en 1968

2.4 personnes par ménage en 2006

Des évolutions sociétales :

La cellule familiale évoluée (augmentation du nombre de divorces, du nombre de personnes seules, des familles monoparentales...)

Augmentation du nombre de ménages mais baisse de la taille des ménages



« Un SCOT pour mieux accompagner les évolutions de Société »

Chiffres clés :

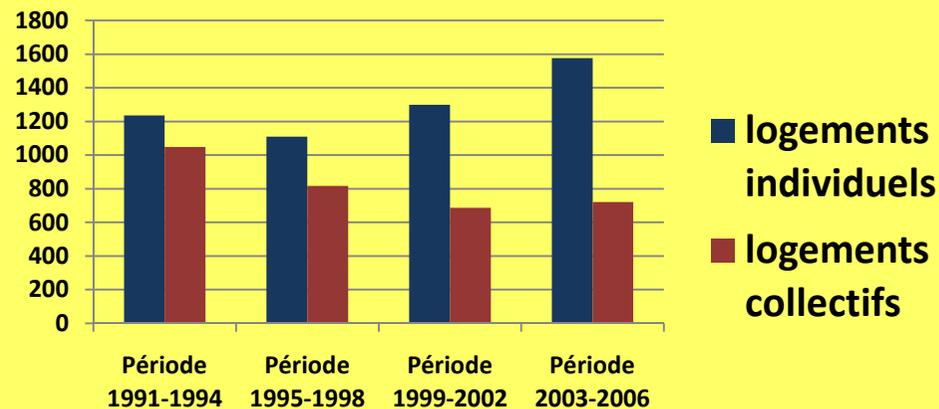
560 logements
construits en
moyenne par an
entre 1991 et
2006

*Face aux besoins de la population, la construction des logements
s'est maintenue*



« Un SCOT pour mieux accompagner les évolutions de Société »

Evolution de la construction de nouveaux logements :



Mais ce sont essentiellement des maisons individuelles qui ont été construites au détriment des logements collectifs

« Un SCOT pour mieux accompagner les évolutions de Société »

Chiffres clés :

Une part de logements
HLM plus importante
qu'au niveau national

Mais un rythme de
construction plus faible

La moitié des ménages
habitant en HLM vivent
sous le seuil de
pauvreté



*Même si 1 logement sur 4 est un
logement social, des besoins en
logements aidés perdurent*

« Un SCOT pour mieux accompagner les évolutions de Société »

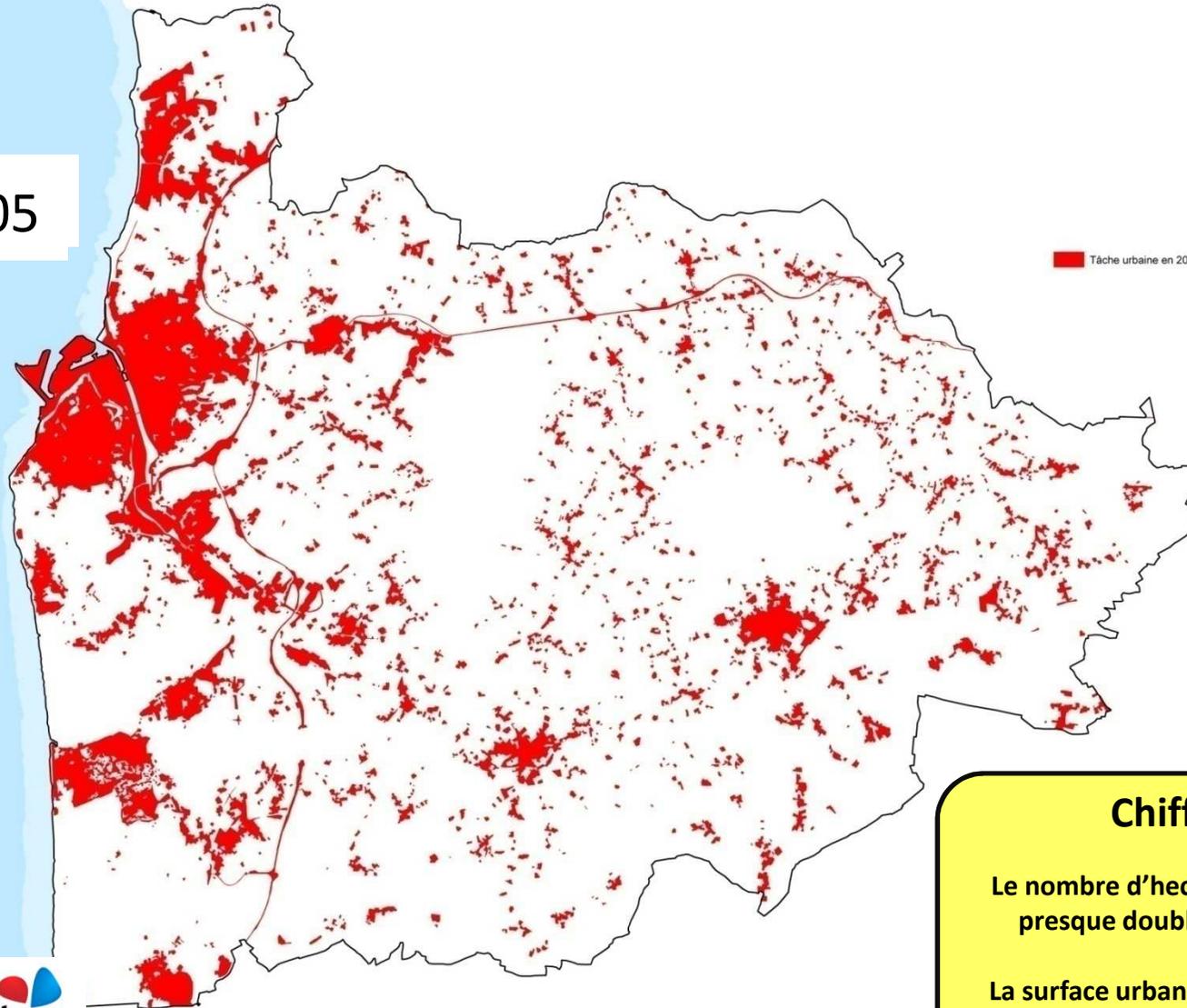
Les logements sociaux et collectifs se localisent majoritairement dans l'agglomération

Les maisons individuelles se localisent principalement en périphérie de la ville, et progressent beaucoup en milieu rural



« Un SCOT pour mieux accompagner les évolutions de Société »

2005



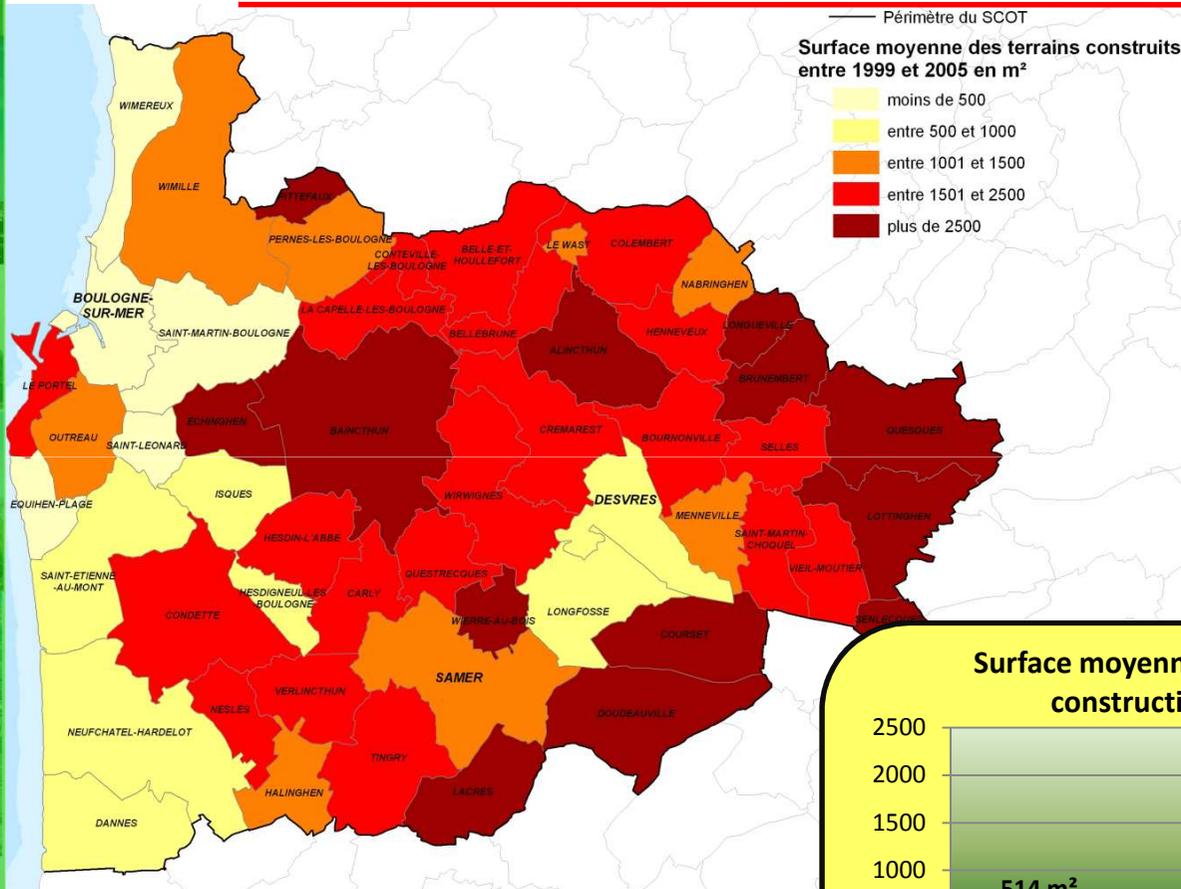
Les besoins en habitat, équipements et en zones économiques ont fortement contribué à la consommation des sols

Chiffres clés :

Le nombre d'hectares « artificialisés » a presque doublé entre 1963 et 2005

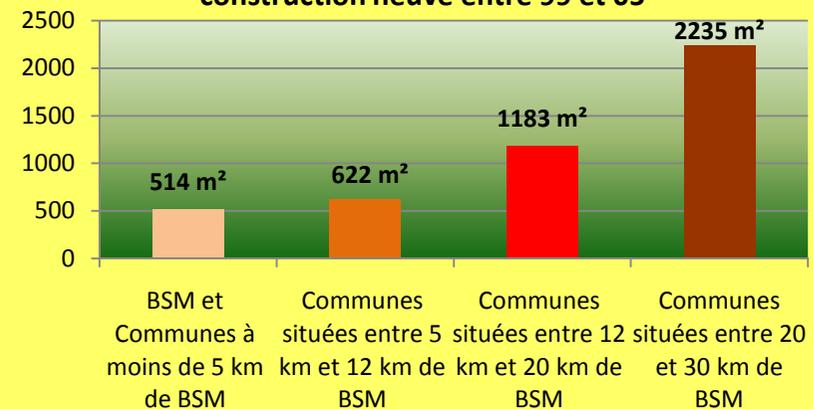
La surface urbanisée a augmenté 10 fois plus vite que la population

« Un SCOT pour mieux accompagner les évolutions de Société »



Pour l'habitat, cela s'explique en partie par les aspirations des habitants pour la maison individuelle et l'offre en grandes parcelles proposées par certaines communes

Surface moyenne d'un terrain accueillant une construction neuve entre 99 et 05



« Un SCOT pour mieux accompagner les évolutions de Société »

*Les incidences de la consommation
d'espace*

*Les activités agricoles sont menacées
Les paysages exceptionnels se modifient
L'environnement se dégrade*

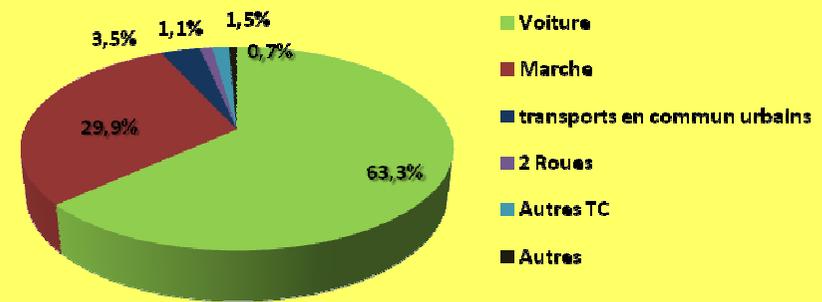


« Un SCOT pour mieux accompagner les évolutions de Société »

Les déplacements sur le territoire se multiplient

La voiture, un transport polluant très utilisé en Boulonnais

Déplacements journaliers selon le mode principal



En moyenne, les Boulonnais effectuent 4.43 déplacements par jour et par personne ce qui est supérieur à la moyenne nationale (4.2)



« Un SCOT pour mieux accompagner les évolutions de Société »

Très peu de pistes cyclables sur le territoire



**« Un SCOT pour accompagner le
développement économique du
territoire »**



« Un SCOT pour accompagner le développement économique du territoire »

Chiffres clés :

52 342 emplois sur le
Boulonnais

Un chômage en baisse
depuis 10 ans

De nouvelles créations
d'entreprises (+15.7%)
entre 2000 et 2008

6 900 emplois créés dans le
secteur tertiaire depuis
1993



Un nouvel élan économique



« Un SCOT pour accompagner le développement économique du territoire »

Le port, un équipement majeur pour le développement économique :

port de pêche, transmanche, de plaisance et de commerce



« Un SCOT pour accompagner le développement économique du territoire »

Chiffres clés :

Baisse du nombre
d'agriculteurs et du
nombre d'exploitations

Augmentation de la
taille des exploitations

Progression des
cultures céréalières au
détriment des
pâturages

***Un monde agricole garant de nos paysages
mais menacé par l'urbanisation :***

2310 hectares de terres agricoles ont disparu entre 1963 et 2005



« Un SCOT pour accompagner le développement économique du territoire »



Des filières économiques bien ancrées :

- *La filière halieutique apporte une reconnaissance internationale au territoire*
 - *Le commerce, un secteur bien développé*
 - *Le tourisme, une filière en développement*

« Un SCOT pour accompagner le développement économique du territoire »

Le foncier, un atout majeur pour accueillir des entreprises et générer des emplois :

Des capacités d'accueil limitées dans le Boulonnais



« Un SCOT pour préserver l'environnement »



« Un SCOT pour préserver l'environnement »

Des milieux variés et protégés :

75% du territoire du SCOT inventorié comme milieux d'intérêt dont **5%** protégés par le biais des acquisitions foncières et de la réglementation

« Un SCOT pour préserver l'environnement »

Des ressources à préserver :

L'eau de surface et souterraine,
les eaux de baignade, l'air



« Un SCOT pour préserver l'environnement »

**Un territoire soumis à des
risques naturels :**
Erosion côtière, inondations et érosion
des sols



« Un SCOT pour préserver l'environnement »

Des efforts à déployer pour préserver l'environnement :

Assainissement, réduire et valoriser les déchets, limiter la dégradation du milieu naturel, réduire les émissions de gaz à effet de serre

Chiffres clés :

La production de déchets par habitant est plus importante que celle observée au niveau régional :

668kg/an/hab

Contre 642kg/an/hab dans le Nord-Pas-de-Calais

« Un SCOT pour préserver l'environnement »

Le Boulonnais, un territoire aux conditions géographiques favorables pour le développement d'énergies durables :
Eolien, Solaire



Participez au SCOT !



LES PAYSAGES



Le Boulonnais est reconnu pour la richesse et la grande diversité de ses paysages, façonnés par des éléments géographiques et géologiques.

Des éléments géographiques qui ont forgé des paysages.

Sur la littoral, des paysages dominés de falaises de calcaire... marquées par le littoral de sable bordées par la Manche.

La bouloisnais du Boulonnais est géologique et a été deux ans le paysage par excellence :

- Le Boulonnais paysan (terroir agricole, patrimonial)
- Le Boulonnais paysan de qualité.

Les bords de la Liane et du Witteux ont formé des paysages de villages médiévaux et bourgeois au caractère très.

Plus de 1/3 agricole.

POPULATION ET LOGEMENT

Le territoire du Boulonnais comptait au dernier recensement 14 communes sur Mer, Saint-Martin-Boulogne, Otrevaux, La Boulogne-sur-Mer, sont les communes où se concentre la majorité de la population.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

Le SCOT devra déterminer les capacités en logements pour le maintien et l'accueil des populations.

EMPLOI ET ECONOMIE

Avec ses 52 342 emplois le Boulonnais constitue un bassin d'emplois regroupant presque 4% de l'emploi régional.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Le SCOT devra proposer de grands axes de développement économique pour préserver et développer l'emploi.

Venez découvrir les 12 panneaux de l'exposition du SCOT !

**Suivez l'avancée du SCOT du Boulonnais et
donnez votre avis en allant sur le site
INTERNET :**

www.scot-boulonnais.fr

**Des registres sont aussi à votre disposition au siège des 2
communautés de communes**

Merci de votre attention!

